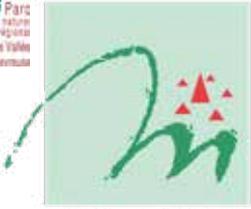


#166
MAI-JUIN 2025



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolières.fr



HOMMAGE : CLAUDE PONCET
Notre ancien garde-champêtre

- **ÉDUCATION** : gestes de **premier secours** à l'école
- **MÉMOIRE** : le **Poste Parisien** des Molières (suite)
- **HISTOIRE** : 1945-2025, 80 ans après, l'indispensable **devoir de mémoire**



4-7 Retour sur images

8-9 Travaux

10-11 **Hommage : Claude PONCET**

12 **CME : gestes de premier secours à l'école**

14-15 À L'AFFICHE : l'agenda

16 Conseils municipaux (extraits)

18-19 **LE POSTE PARISIEN (suite du n°165)**

20-21 **HISTOIRE : la déportation, devoir de mémoire**

22 Le logement et S.N.L.

24 Le potager partagé

26 À NOTER



Le bulletin municipal des Molières est **réalisé en interne et gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Jean-Paul GRUFFEILLE**
Rédaction et mise en page : **Florence HANNA** et **Yvan LUBRANESKI**
Impression : **Grenier**
Secrétariat de rédaction : **Louise SANON**

Ont participé également à ce numéro :
Frédérique PROUST, Florence PLEVEN, Emmanuelle PERRELLON, Sylvie TRÉHIN,
Marc PRABONNAUD, Pierre PRUNETTA, Mémoire au village, Marie-France LEROY,
Jacques PEZOT, Jeannette GIVAJA, Jeannik MARCAULT, Nelson GOMES,
Christophe LABARTHE ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°166
imprimé sur papier couché
demi-mat certifié PEFC 100%



Depuis la dernière parution de notre bulletin municipal vous trouverez ici quelques retours qui ont émaillé ces derniers mois, à commencer par notre traditionnelle brocante du 1er mai qui fut un franc succès. Était-ce le soleil ? Ou qu'elle est « la deuxième brocante la moins chère de France », dixit nos animateurs au micro pendant cette journée ? Dans tous les cas, les rues étaient pleines de gens qui visitaient les stands et les enfants qui faisaient la queue à la petite fête foraine.

Avril-mai, ce fut aussi des moments forts de mémoire avec la commémoration de la déportation (27 avril à Limours) et celle du 8 mai 1945. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants y étaient présents et j'ai souhaité les interpeller avec mon discours.

Enfin, nos aînés nous ont ramené de magnifiques photos de leur journée à Orléans, elles donnent envie de s'inscrire pour la prochaine occasion de sortie en groupe.

C'était une demande de Claude Guillemain, ancien maire, relayée par Yvan Lubraneski, aidé de Jeannette Givaja et Jacques Pezot : un hommage à Claude Poncet, ancien garde-champêtre des Molières, dont vous (re) découvrirez la personnalité dans ces pages.

Côté espaces verts, vous (re)découvrirez le soin apporté pour végétaliser et replanter : autour de la nouvelle aire de fitness et aux abords de la médiathèque.

La page "travaux" relate comme d'habitude l'entretien de la commune, notamment le revêtement de la cour de l'école maternelle qui était fortement endommagé et fut repris durant les vacances de Pâques pour éviter les chutes et les blessures de nos petits chérubins.

Après un an d'absence, le Conseil Municipal des Enfants est de retour ! Vous découvrirez l'un des projets du CME qui a remporté un franc succès auprès de leurs camarades de CM1 et CM2. Il y a beaucoup de maturité chez ces enfants !

À lire aussi, la suite du récit de Michel Lesieur sur le Poste Parisien des Molières est en page 14. Immersion dans les souvenirs de Michel pour découvrir ce lieu chargé d'histoire, souvent méconnu des habitants.

Pierre Pruneta, notre historien, nous livre aussi dans un poème les années terribles de la déportation dont l'Homme ne semble toujours pas avoir tiré des leçons...

Marie-France Leroy dresse un bilan de l'activité de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), très active sur notre village. La motivation de SNL est que tout le monde ait le droit à un logement décent et à une main tendue dans les moments de grande difficulté.

Enfin, si vous souhaitez jardiner parce que vous n'avez pas de jardin ou simplement pour être en compagnie d'autres adeptes de légumes et fruits de saison, alors laissez-vous tenter par l'appel de Nelson Gomes et Christophe Labarthe sur le potager partagé.

L'année scolaire n'est pas terminée qu'il faut déjà préparer la suivante... élus et agents.

Une rentrée festive que nous promet le concert de Queen Killer samedi 13 septembre.

Très bel été à tous,

Jean-Paul GRUFFEILLE
Maire des Molières



15-16 mars : **Exposition et Concours Photo Arts z' Associés**

Merci aux visiteurs de cette exposition esthétique et conviviale !

Les résultats du vote des visiteurs pour les photos sur le thème "Mouvement" se trouvent sur le site web du Photo-club Arts & Photos : <https://artsetphotos.fr/>



5 avril : **Match d'improvisation au Paradou**

Pour la première fois aux Molières, les équipes des "Mots-Dits" de Bonnelles et la prestigieuse équipe de la LIBAP, la Ligue d'Improvisation du Barreau des Avocats de Paris, se sont affrontées dans un match d'improvisation de haute volée !

La salle était comble et affichait complet depuis une semaine, avec tonnerre de rires et d'applaudissements.

Un grand bravo à l'équipe victorieuse des Mots-Dits, et à son ambassadeur des Molières : Olivier Boulan ! À refaire !



27 avril : **Cérémonie de la déportation à Limours**

Depuis plusieurs années la commune des Molières est représentée à la cérémonie en mémoire des déportés, au cimetière de Limours.

Avec l'ensemble des autorités présentes, Yvan Lubraneski s'est d'abord recueilli devant le caveau de "La Solidarité", institution ayant accueilli des familles juives à Limours durant la seconde guerre mondiale, puis devant la plaque "À la mémoire des déportés et victimes du nazisme".

Le Souvenir Français avait invité pour l'occasion le flûtiste et chanteur Marco Almeida-Costa qui a interprété un morceau traditionnel de musique Klezmer et le Chant des Marais.

Un moment de mémoire mais aussi, ainsi que l'a précisé Chantal Thiriet, maire de Limours, dans son discours, un moment d'inquiétude : "Sommes-nous réellement capables de tirer les leçons de l'Histoire ?"

Photos Ville de Limours



1er mai : **Brocante du 1er mai**

Soleil et bonne humeur au rendez-vous !

Une belle édition grâce à l'implication de Frédérique Proust, maire-adjointe, mais aussi de Béatrice Agrawal, Geneviève Moulin et l'ensemble des membres du Comité des Fêtes.

Merci aux commerces, à Martine Platel et son orgue de Barbarie, à ces moments de poésie avec Ingrid Ley et Frédérique Duriez, dans le jardin de Joël Prince, envahi comme chaque année de dizaines d'artistes.

Rejoignez le Comité des Fêtes pour participer à l'organisation de ce type d'événement !





8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Discours du Maire, Jean-Paul Gruffeille

Seul le prononcé fait foi

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, Mesdames et Messieurs les élus des Molières, anciens et nouveaux, Mesdames et Messieurs les représentants des Associations d'Anciens Combattants, Monsieur le Colonel, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Limours, chers enfants du Conseil Municipal des Enfants, chers citoyens et enfants des Molières,

Aujourd'hui, nous commémorons le 8 mai 1945, la fin d'un conflit mondial dont l'ampleur, la violence et les horreurs marquèrent à jamais l'histoire de l'humanité.

En ce jour, nous rendons hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour que la liberté, la paix et la dignité humaine triomphent.

Mais commémorer, ce n'est pas seulement regarder en arrière. C'est interroger notre présent, et faire vivre les leçons du passé dans les choix de notre époque.

L'année dernière, nous rappelions les fondements de la paix européenne.

Cette année, le contexte est encore plus préoccupant.

Les tensions géopolitiques s'intensifient, des guerres perdurent, d'autres menacent d'éclater, et la paix semble vaciller là où nous pensions qu'elle était acquise.

Notre allié d'hier nous trahit, laissant nos sociétés en plein chaos, exacerbant les rivalités idéologiques des différents pôles géopolitiques de notre planète.

Pire encore, la paix, ou plutôt sa promesse, est devenue un objet de commerce, un moyen de chantage. Un nouveau

Yalta est en cours. Ceci est absolument intolérable.

Mais il y a aussi des menaces plus insidieuses, plus proches de nous.

En France même, nous voyons monter le racisme, l'antisémitisme, la haine antimusulmane, l'homophobie, la stigmatisation de celles et ceux qui ne pensent pas, ne vivent pas, ou ne croient pas comme la majorité.

Nous assistons à un retour inquiétant des discours de haine, souvent banalisés, parfois légitimés dans les débats publics. L'intolérance s'installe, et avec elle, le rejet de la différence. Ce sont les mêmes ressorts qui, hier, ont conduit au pire.

Pire encore : nos institutions démocratiques elles-mêmes sont attaquées. La violence verbale se banalise, la désinformation prospère, la confiance dans l'État de droit s'effrite.

Des fonctionnaires sont menacés, des élus sont agressés.

Il ne s'agit plus seulement de tensions extérieures : c'est notre pacte républicain qui est mis à l'épreuve.

Mes chers concitoyens, face à ces dangers, le 8 mai nous rappelle une vérité essentielle : la démocratie n'est jamais acquise. Elle se construit, se défend, se nourrit de courage, d'engagement et de lucidité.

C'est pourquoi je veux dire aux plus jeunes ici présents : soyez vigilants, soyez solidaires. Ne laissez jamais la peur de l'autre, ni l'indifférence, guider vos choix. Refusez la haine, opposez-lui le respect et le dialogue.

Souvenons-nous de ce pourquoi tant de femmes et d'hommes se sont battus : pour un monde plus juste, plus libre, plus fraternel, pour une République fidèle à ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité.

À toutes les victimes de la guerre, à toutes celles et ceux tombés pour que nous puissions vivre debout, nous disons merci. Et surtout : nous n'oublions pas.

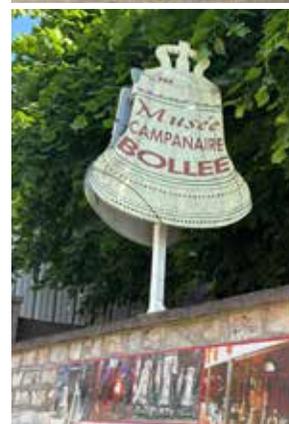
*Vive la mémoire,
Vive la République,
Vive la France.*



16 mai : Visite des aînés à Orléans

Encore une belle escapade pour les aînés !

Emmanuelle Perrellon et Frédérique Proust ont accompagné les participants à Orléans : cathédrale, visite guidée, circuit touristique en petit train, repas au restaurant, balades, musée campanaire... Une journée sous un soleil radieux et dans la convivialité. Au retour, ceux qui avaient encore de l'énergie sous les pieds sont allés danser au Paradou à la soirée du Cafconc'!



Aire de fitness

Les agents des espaces verts ont aménagé les abords de la toute nouvelle aire de fitness qui sera officiellement inaugurée le 7 juin avec la présence d'un coach.



Espace Culturel & Associatif

Les espaces empierrés ont été végétalisés et mis en valeur avec de nombreuses plantations. Encore un nouvel espace à entretenir, mais c'est aussi rendre nos lieux de promenade et de rencontre plus agréables.



Cabine téléphonique

Elle a été déplacée pour la suite des opérations de rénovation de l'église, patrimoine communal. Les agents en ont pris soin et l'ont remise en place sur une dalle place des Lilas. Le banc et l'abri sont aussi une invitation à s'asseoir un peu, et découvrir les ouvrages qui y sont déposés. L'occasion de remercier les bénévoles qui s'y relaient pour faire un peu le tri !

École maternelle

Le revêtement d'une partie de la cour de l'école maternelle était très abîmé. Une entreprise a repris cet espace avec un enrobé.

> Concernant les travaux sur le bâtiment, les études continuent et nous ne manquerons pas d'échanger à nouveau sur ce sujet.



HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Claude Poncet, né en 1931, vient de nous quitter, il fut garde-champêtre aux Molières de 1959 à 1991, c'est à dire pas moins de 32 ans dans le siècle dernier.

C'est en février 1959 que l'on peut lire dans le compte-rendu du Conseil Municipal qu'il y a lieu de *"pourvoir au remplacement de M. Gallon, garde-champêtre, cantonnier, décédé le 18 janvier 1959 (...)* considérant que le sieur Poncet Claude ayant obtenu 6 voix et M. Sallez 2 voix, et réunissant les aptitudes et qualités nécessaires pour l'exercice des fonctions de garde-champêtre cantonnier, décide (que) M. Poncet Claude né à Chuelles le 4 septembre 1931 domicilié en notre commune, est nommé garde cantonnier communal (...)"

Sa tenue (est-ce déjà celle qui contient le képi avec les initiales "LM" ?) est commandée le 5 avril de la même année et l'indemnité au fossoyeur lui est allouée à partir d'octobre.

En effet, le garde-champêtre, à l'époque, a de nombreuses missions outre la sécurité à laquelle nous pensons en premier aujourd'hui. C'est l'homme à tout faire du village ; entretien, travaux, sécurité...

Une multitude de détails liés à sa fonction remplissent les pages des comptes-rendus de conseils municipaux, très exhaustifs à l'époque.

En effet, les communes exercent alors un réel pouvoir réglementaire là où elles répondent aujourd'hui aux injonctions normatives de l'État essentiellement...

13 juin 1965, son indemnité annuelle au fossoyeur est augmentée; 24 septembre 1966, il est décidé de lui fournir une bicyclette; 3 novembre 1968, Claude Poncet, suite à sa demande par lettre motivée, est autorisé à acheter le poêle à mazout de la mairie, désaffecté, lui demandant en retour de verser en contrepartie un don au bureau d'aide sociale de la commune !

Le 19 novembre 1972 sont nommés "Délégués de surveillance" Messieurs Raffard et Binsse aux fins de contrôler *"les travaux à effectuer dans la commune par le garde-champêtre."*

1972, 1973, 1974, on trouve l'achat de sa tenue d'été puis de sa tenue d'hiver de garde-champêtre... Il n'est pas fait mention du tambour et nous n'avons pas trouvé de photos avec ce dernier. Les quelques photos ici sont bien sûr signées Robert Usseglio.

Au printemps 1977 est élu maire Claude Guillemain qui succède à M. Piarrette : Claude Poncet n'aura connu que deux maires qui ont exercé plusieurs mandats.

1977, ce sont aussi les deux premiers numéros du bulletin municipal !

Dans le n°2 de décembre 1977, le Maire a quelques mots à l'occasion de l'ouverture de l'école maternelle de la Croix Valentin : *"(...) à titre personnel, je veux remercier pour leur collaboration (...), ainsi que le sérieux et la gentillesse du personnel communal. Que M. Poncet nous excuse si avec M. Duvanel nous avons parfois abusé de son esprit d'initiative et de son temps (...)"*

Novembre 1978, on voit apparaître dans les pages du bulletin municipal la première campagne de dératisation : *"(...) Les personnes qui désirent se fournir du grain empoisonné doivent prendre contact avec M. Poncet."*

Encore un fait bien ancien et toujours d'actualité... Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 juin 1979 indique notamment : *"(...) fauchage des fossés – À une question de M. Poncet concernant l'entretien des bas-côtés des voies communales, Mme Prévitali informe que le broyeur du district ne sera à notre disposition que fin juillet."*

Claude Poncet, c'est un peu du roman du village et de son quotidien pendant toutes ses années de fonction, on trouve trace de son action dans le bulletin municipal comme dans certains comptes-rendus du conseil municipal encore : le busage de la rue des Sources à Montabé côté gauche, effectué par MM. Poncet et Grignola (agent technique) pour un coût d'environ 3000 francs alors que les devis d'entreprises privées s'élevaient à 30000 francs (ça n'a pas changé aujourd'hui, mettez euros à la place de francs !).

Il est souvent fait état de la qualité de son travail dans les pages du bulletin municipal, alors ce sera un ultime hommage !

Claude Poncet utilise lui-même ce média pour donner des conseils aux habitants, rappeler les règles. Il n'hésite pas à sermonner les parents : *"À vous tous de donner à vos enfants les leçons de morale qui n'existent plus dans les écoles ce qui est bien regrettable. Peut-être qu'ainsi, un jour, je ne serai plus obligé de gendarmier toujours les enfants ni de réparer leurs dégâts, activités pénibles qui me prennent, à vos frais, des heures que je pourrais plus utilement consacrer à embellir notre village."*

Sur la place de l'église, un cabanon est appelé "la prison" par les jeunes, certains y furent enfermés, pas longtemps, mais assez pour craindre le garde-champêtre ! Il est craint, mais aussi aimé, comme vous voyez ci-contre sur une photo de fête aux Molières.

Merci au groupe *Mémoire au Village* pour toutes ses recherches m'ayant permis de vous livrer cet article. Ils ont trouvé une pépite d'ailleurs, la première brocante du 1er mai, en 1982 : "Plus de 3000 personnes se sont pressées dans la rue principale transformée en rue piétonne et (...) grâce à la gendarmerie et à M. Poncet, la journée a pu se terminer sans trop de problèmes(...)"

Quand en 1991, il fait valoir ses droits à la retraite, une cérémonie est organisée au Paradou (*photo en couleur*). Claude Guillemain souligne le dévouement de M. Poncet, *"de jour comme de nuit, du 1er janvier au 31 décembre"* et d'ajouter : *"votre silhouette, sur votre « dumper » personnel, continuera à être une image familière de notre village"*.

Claude Guillemain disait vrai, j'ai moi-même connu ce personnage, père de 12 enfants, sillonnant nos rues



sur son petit tracteur, notamment entre son potager au sud du village et sa maison, place de l'église. Il était aux petits soins pour cette église, et, lors de ses obsèques, Marie-Pascale Jullemier, dans une église restaurée, a pu le rappeler.

Claude Poncet, avant d'être diminué par l'âge, est resté en contact et à la disposition de la commune. Les coups de main n'étaient pas rares.

D'unique employé de la mairie à collègue de 13 autres agents, ses 32 ans de vie professionnelle ont laissé des traces, il n'y a plus grand monde qui l'ait croisé parmi les actifs en mairie à part notamment Jean-Marc (espaces verts) ou encore Ginette (Paradou et périscolaire), qui va prendre aussi très prochainement sa retraite...

Yvan LUBRANESKI

Merci encore à Mémoire au Village pour la documentation, il y aurait de quoi faire une petite exposition... chiche ?



• CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS Sensibilisation aux gestes de premier secours à l'école



Dans le cadre des actions projetées par le Conseil Municipal des Enfants, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation des gestes de premier secours.

appeler le 15 ou le 112 pour l'Europe, donner son nom et son adresse, ne pas raccrocher avant l'accord de l'interlocuteur.

Enfin, nous avons appris la mise en PLS (Position Latérale de Sécurité).

C'était bien, ça peut sauver quelqu'un en difficulté. Il faudrait que tous les enfants bénéficient de cette sensibilisation. Merci aux bénévoles de la Croix rouge. »

Tiago S., Luca A., Victor B., Ewan B., Kélya P., Ava D., Maïssane E., Sofia N., élève-s du CME.

Cette action a été financée par la commune.

« Vendredi 11 avril, par petits groupes, tous les élèves de la classe de CM1 et de la classe de CM2 ont participé à une intervention sur le thème « Gestes de premiers secours ».

Deux bénévoles de la Croix- Rouge nous ont sensibilisé aux accidents domestiques.

Nous avons également appris ce qu'il faut faire pour secourir une personne qui fait un malaise :



sous le Cèdre
CÉRAMIQUE CONVIVIALE

Offrez-vous une bulle de détente dans un atelier lumineux au coeur d'un jardin. Venez profiter des cours et stages de céramique que vous propose l'atelier Sous le Cèdre. Marie-Anne vous y accueille pour un moment convivial et créatif.

CONTACT
@souslecedre_atelier
contact@souslecedre.com
www.souslecedre.com
06 73 51 71 16

12 rue de la grande ferme, Les Molières

7 A POSER

M. BOUREL Emmanuel
18 Rue de la Butte
91470 LES MOLIÈRES
06 27 42 32 26
01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

TOUS CORPS D'ETAT

- Pose et dépose de cuisine (Montage, plans...)
- Revêtement de mur (peinture, placo...)
- Prise de mesure (devis, métré...)
- Réfection de salle de bain (faïence, peinture...)
- Revêtement de sol (carrelage, parquet...)

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE

Produits locaux et artisanaux
Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio • Fromages à la coupe

Frais et authentique!

Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h30
Tél. 09 81 78 13 99
21 Grande rue 91470 LES MOLIÈRES

Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de Jardinage et Bricolage

06 03 22 97 82
ferreiranunomanuel@gmail.com
possibilité paiement chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE

du mardi au dimanche midi (13h) : 6h45-13h / 15h30-19h30
9, Grande Rue 91470 Les Molières
Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

Thierry Brunetti
Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine

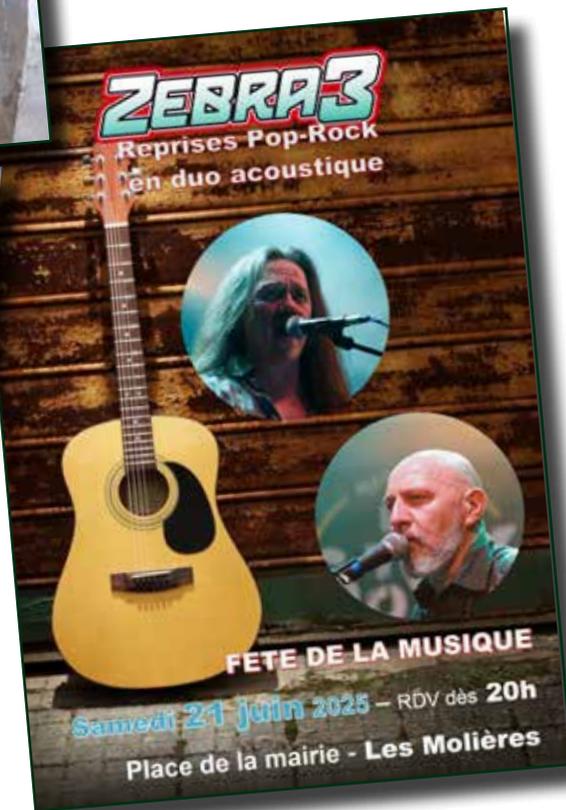
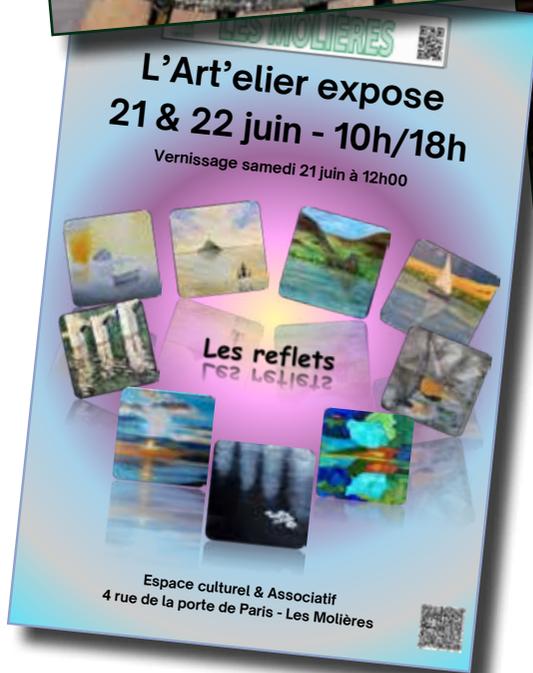
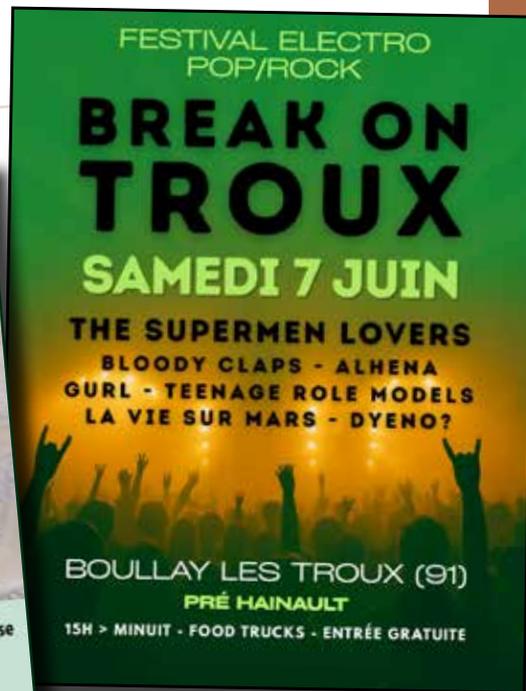
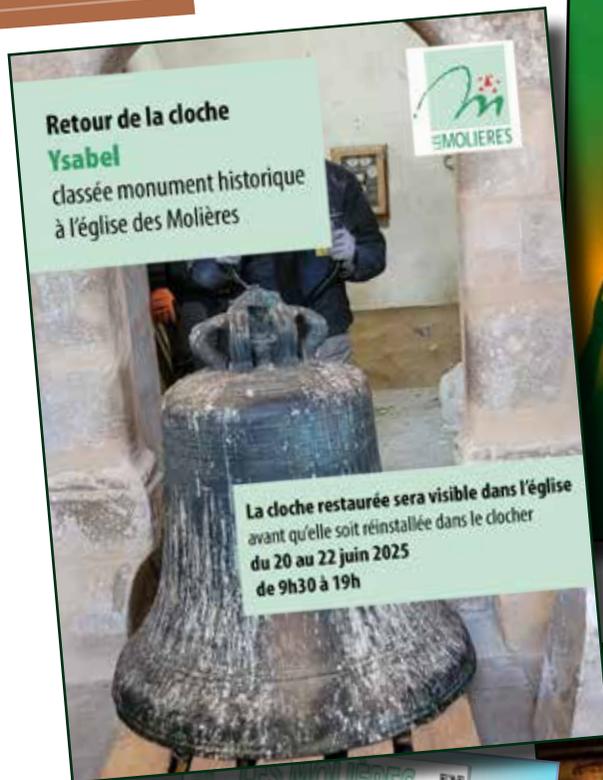
06 59 93 03 66
thierrybrunetti.fr
contact@thierrybrunetti.fr

ACML Bâtiment

L'accompagnement sur mesure pour tous vos travaux de valorisation et de confort.

Terrasse
Cuisine
Pièce de vie
Salle de bain...

Matthias ROBERT
07 88 46 08 75
contact@ACML-Batiment.fr



SAVE THE DATE !NOTEZ LA DATE.....

- **Dimanche 7 septembre** 14h-18h **Forum des Associations**
- **Samedi 13 septembre** dès 20h Concert en plein air **QUEEN KILLERS**
(voir au dos du bulletin municipal)
- **20-21 septembre** tout le week-end **Journées du Patrimoine**
- **Samedi 11 octobre** (sous réserve) **Concert d'inauguration de l'église**



Retrouvez toutes les infos en temps réel
sur www.lesmolières.fr et sur Panneau Pocket

Conseils municipaux

du 17 mars et du 7 avril 2025 (extraits*)

. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT		RECETTES
DÉPENSES		195 282,55 €
Résultat reporté / affectation résultat		2 300 216,00 €
Opérations de l'exercice	1 910 661,83 €	2 495 498,55 €
Total :	1 910 661,83 €	584 836,70 €
INVESTISSEMENT		RECETTES
DÉPENSES		1 092 180,69 €
Résultat reporté / affectation résultat		910 841,34 €
Opérations de l'exercice	1 713 785,03 €	1 942 522,02 €
Total :	1 713 785,03 €	228 736,99 €
RÉSULTAT GLOBAL : 813 573,69 €		

Approuvés

. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2025

Association Caisse des écoles des Molières	2 500,00 €
Association Comité des fêtes des Molières	6 000,00 €
Café-conc	700,00 €
Hélium	200,00 €
Jeunes sapeurs pompiers de Limours	150,00 €
Les amis de l'église Sainte Marie-Madeleine	700,00 €
La Racine	100,00 €
Les Oisillons	3 500,00 €
Méli-Mélo	300,00 €
Solidarités Nouvelles pour le Logement	5 930,00 €
Sports et Loisirs des Molières	5 500,00 €
Tennis Club des Molières	5 500,00 €
Union Nationale des Combattants	120,00 €
Union Sportive des Molières	100,00 €

Adopté à l'unanimité sauf :

Comité des Fêtes, Tennis-Club et Sports & Loisirs :
abstention de M. Espinosa

. SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ANNÉE 2025

Au vu de la situation budgétaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Monsieur GRUFFEILLE sollicite une subvention municipale d'un montant de 35 000 € au titre de l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

. BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE - ANNÉE 2025

Sont proposés 2 164 664 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement, 2 081 348 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

. TAUX D'IMPOSITION - ANNÉE 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux d'imposition inchangés depuis 2023 comme suit :

	Taux 2025
Taxe foncière – propriété bâtie	47,70 %
Taxe foncière – propriété non bâtie	67,69 %
Taxe d'habitation	12,14 %

Il est précisé néanmoins que si les taux d'imposition communaux restent inchangés, les valeurs locatives qui constituent les bases des taxes foncières devraient être revalorisées de 1,7% conformément au projet de loi de finances adopté pour 2025.

Adopté à l'unanimité

. MOTION POUR LA POURSUITE PAR LES SYNDICATS DE RIVIÈRES DE PROJETS DE RESTAURATION DES COURS D'EAU ET DE ZONES HUMIDES EN CONCILIATION AVEC LES ENJEUX LIÉS A LA CONSERVATION ET LA PROTECTION DES ESPÈCES PATRIMONIALES

Le conseil municipal :

- souligne la nécessité de poursuivre la politique de restauration des rivières et des zones humides, conformément à la Directive Cadre Européenne (DCE) et la loi sur l'Eau, notamment au vu du dérèglement climatique et de l'augmentation des fréquences et des intensités des crues.

- rappelle que les projets de restauration ne sont pas en opposition à la protection des espèces patrimoniales du territoire, mais qu'ils y contribuent par des impacts positifs en matière de restauration hydromorphologique de la rivière dans tous ces aspects, y compris dans la mise en valeur de la biodiversité.

- note qu'il serait légitime de prendre en considération les attentes des habitants de la vallée en matière de protection contre les inondations.

- demande aux services de l'Etat, compétents en matière de protection des espèces remarquables, d'accepter l'organisation de rencontres afin de travailler sur une solution consensuelle liée aux enjeux de protection et de prévention du risque inondation.

- appelle à un dialogue renforcé et rapide entre l'Etat et les syndicats de rivières pour garantir au mieux et dans des délais raisonnables la recherche de solutions responsables.

Adopté à l'unanimité

Il était une fois... des gîtes aux Molières
La cabane de Merlin et le Pressoir...
6, place de l'église * contact@lesmolièresiletautunefois.fr

Les courses comme j'aime
10, Place de Mairie | 06 52 20 91 59
Tj/7 8h-13h30 et 15h30-21h (ouverture 9h le dimanche)

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés
2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...
Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr
Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi midi et soir
- dimanche midi

LA FERME D'ARMENON
CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45
contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

SASU E.S.D.
Mr SERAFIM Silvério
Peinture - Décoration - Rénovation
Revêtement Murs et Sols
33 Rue de Roussigny
91470 Les Molières
06.22.12.04.65
beiroserafim@hotmail.fr

Dégustations de vins, conseil et formations,
initiations et découverte du monde du vin,
gestion de cave, événements...
28, rue des Sources
91470 Les Molières
06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr
Vins1000saveurs.fr

GÎTE DE CHARME
MEUBLE D'ANTIQUITES
DU MONDE
AU BOUT DU VERGER
doux antiquités
7 chambres jusqu'à 15 personnes,
un salon, une salle de réunion,
une salle à manger avec cuisine
91470 LES MOLIERES
+33 1 60 12 79 64
INFO@AUBOUTDUVERGER.FR

au PointBar
bistrot
8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55
Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)
Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte
Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche
diners-concerts, événements sur demande

*Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.

Le groupe « Mémoire au Village » publie un quatrième et dernier témoignage (suite du BM n°165), après l'histoire de la ligne du chemin de fer (voir BM n°164), écrit par Michel Lesieur, disparu en 2022.

En 1945 : La nationalisation de toutes les radios de France est prononcée par le gouvernement

En 1945, toutes les radios sont nationalisées et la Radiodiffusion Française (RDF) est créée. Celle-ci installe à titre provisoire, un centre de réception à Rosny-sous-Bois dont le rôle essentiel est d'assurer le relais sur les antennes françaises d'émission de radiodiffusion étrangères et le relais de correspondants de la RDF à l'étranger.

En 1948, ce centre est transféré à Limours-Les Molières. Il est installé dans des baraquements.

Voici comment les enfants de l'école des Molières rendent compte des travaux en mai 1947 dans le journal qu'ils éditent, « *Nous... des Molières* » :

"Nous allons au Poste Parisien voir monter un pylône de la nouvelle station de réception des Molières. ... Au cadastre la surface des terres est de 22 ha 54 a 17 ca... Nous sommes arrivés au poste à 2 heures 40. Un pylône va être dressé. Nous le mesurons : c'est un

superbe sapin de 2,54 m de long, son diamètre moyen à la base est de 48 cm.

À 1,4 m de la base il mesure 1,4 de circonférence, à 10 m, il fait 1,17 m, à l'autre extrémité il mesure 62 cm.

Le tronc est lisse il sera passé à la créosote pour qu'il ne s'abîme que très lentement.

Deux fers en I sont fixés au pied et s'enfonceront dans un trou de 1,5 m qui sera rempli de béton. Trois haubans en haut et trois au milieu maintiendront le pylône dressé. Les haubans sont en fils d'acier tressé, une ficelle goudronnée occupant le milieu de la tresse.

Ceux du haut font 28,5 m, ceux du milieu 19 mètres.

Ils sont formés de 6 et 4 filins réunis par des isolateurs de porcelaine blanche appelés « noix » pouvant supporter une traction de 3 tonnes.

Pour dresser le pylône il faut une chèvre...

Quinze pylônes sont déjà montés, il y en aura une quarantaine, le nombre n'étant pas encore fixé : 8 ouvriers font ce travail. Ils touchent 39 F,85 de l'heure et peuvent dresser et préparer 3 pylônes par jour.

Les sapins viennent de Gérardmer (Vosges) jusqu'à Saint-Rémy et par la route de Saint-Rémy à la station. Par groupe de 2, les pylônes espacés de 190 mètres, auront une antenne dirigée sur Moscou, une sur New-York, une sur Saïgon, une sur Londres.

Des salles de réception vont être installées dans les baraquements. Des équipes d'écoute capteront toutes les émissions mondiales, 24 heures sur 24. Des enregistrements pourront être faits.

Le nouveau poste récepteur est formé de baraquements en bois à double cloison.



512. LES MOLIÈRES (S.-et-O.) — Poste Parisien

Vers 1935, les deux pylônes de 120 mètres de hauteur ont été détruits avec le centre, par les Allemands en 1944.

Il forme une U aux branches tournées vers les Molières. Les appareils ne sont pas encore montés parce que les pièces ne sont pas terminées, on installe le chauffage central. La peinture n'est pas faite. La toiture est en fibro-ciment."

Des bâtiments en dur remplaceront les baraquements en 1958

LE STATUT :

Au fil des années, le statut de l'organisme dont relève l'établissement des Molières a évolué. Le 9 février 1949, la RDF devient RTF (Radio Télévision Française). Celle-ci est très centralisée et reste sous la dépendance des gouvernements successifs.

En 1959, une ordonnance transforme la RTF en établissement public. Cet établissement est placé sous l'autorité du Ministre de l'information.

Par une loi du 27 juin 1964, l'ORTF (Office de Radiodiffusion Télévision Française) succède à la RDF qui devient un « office » placé sous la tutelle et non sous l'autorité du Ministre de l'information.

Enfin, le 8 juillet 1974, une nouvelle loi divise l'ORTF en sept établissements autonomes : Radio-France, TF1, Antenne 2, FR3, Télédiffusion de France (TDF), la Société Française de Production et de création audiovisuelles (SFP), et l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

LES MISSIONS :

Surveillance des fréquences qui comporte plusieurs aspects :

- Vérification de la qualité des fréquences d'émissions de TDF ;
- Respect des canaux attribués à TDF par les autres émetteurs ;
- Respect de la bande FM au moment des radios pirates ;
- Établissement d'un catalogue des fréquences utilisées dans le monde entier par une écoute systématique des bandes ;
- Recherche des fréquences disponibles et, pour les ondes courtes, recherche des meilleures fréquences en fonction de la période de l'année.

A noter que TDF s'intéresse à la qualité des ondes, pas du tout à ce qu'elles véhiculent.



Tracé du parcours du câble radiophonique reliant les studios : 116 BIS, Ave. des Champs-élysées à Paris, à la station d'émission des Molières. Ce câble a une longueur de 36 kms et a coûté 2 millions de francs.

En pleine activité, le centre emploie 27 personnes environ (4 cadres, 17 techniciens, 3 ouvriers, 2 secrétaires). Presque tous habitent sur place, dans des pavillons alignés le long de l'allée d'accès. La plupart des pavillons sont sur la commune de Limours alors que les installations techniques sont sur Les Molières. Ainsi groupé, le personnel forme une communauté dans une sorte d'île entourée de blés et de maïs...

VERS LA FERMETURE :

Un organisme centralisé, à vocation nationale comme l'ORTF pouvait avoir un centre d'écoute spécialisé. Une fois l'ensemble morcelé par la privatisation, il était beaucoup plus difficile de dégager les ressources nécessaires.

D'autre part, de nouveaux moyens techniques sont apparus : amélioration du téléphone rendant les retransmissions inutiles, apparition des satellites, etc... Les antennes auraient eu besoin de coûteuses modernisations mais les sommes nécessaires ont été affectées aux postes émetteurs plutôt qu'à un poste de contrôle.

Après une phase de déclin, le centre des Molières a vu partir son personnel en 1995.

Le centre TDF aux Molières a servi pendant de longues années de référence pour un progrès de la technique de la radiodiffusion. Il a ainsi largement contribué à la mise en œuvre d'un réseau de radio et de télévision de haute qualité.

Michel Lesieur

La commémoration du 80^{ème} anniversaire marquant la fin du conflit 1939-1945, revêt cette année une tonalité particulière.

Cette période tragique a été largement abordée dans les médias avec de nombreux reportages, le témoignage des derniers survivants, la rediffusion intégrale des procès de Klaus Barbie et de Maurice Papon.

Il y a 80 ans, c'était la **libération des camps** comme ceux de Ravensbrück ou d'Auschwitz-Birkenau et la découverte de l'univers concentrationnaire.



Enfants rescapés d'Auschwitz, après la libération du camp. © MÉMORIAL DE LA SHOAH/COLL. PANSTWOWE MUZEUM AUSCHWITZ-BIRKENAU OSWIECIM

80 ans après ; les valeurs humanistes soutenant le programme du Conseil National de la Résistance sont aujourd'hui remises en cause au nom de la compétitivité économique, la rentabilité et la mondialisation. Dans un monde où la géopolitique est complètement bouleversée, la résurgence des thèses racistes, xénophobes, de l'antisémitisme et de l'intolérance, la montée du populisme, constituent une menace pour nos sociétés démocratiques.



CHRD Lyon © Pierre Verrier

Dans un contexte hypermédiatisé où tout événement, toute vérité historique peuvent être falsifiés, manipulés, cela génère un réel danger surtout pour les jeunes générations. Et qu'en sera-t-il dans quelques années lorsque tous les témoins de cette période auront disparu ?

Dans son allocution lors de la cérémonie du 8 Mai, le Maire Jean-Paul Gruffeille insistait sur ce point en s'adressant directement aux jeunes sensibles aux injustices en leur demandant d'être vigilants, d'avoir un esprit critique et de lutter contre l'ignorance par l'éducation.

Nous les adultes nous devons être des « passeurs de mémoire » pour sensibiliser notre jeunesse et pour qu'elle n'oublie pas que :

« **Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde** », Bertold Brecht.

Ou encore :

« **Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence** », Elie Wiesel.

...et pour la mémoire de tous les déportés :

« **Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons** », Paul Éluard.

Très modestement, je veux adresser ces quelques lignes rédigées antérieurement aux jeunes pour que cette tragédie ne soit pas banalisée ni occultée.

Pierre PRUNETA



DEVOIR DE MÉMOIRE

Glorieux martyrs ! Votre chemin de croix commençait à Drancy ;
Dans la nuit froide, tels des fantômes tremblants et transis,
Vous redoutiez de faire partie du sinistre convoi,
Dont la destination incertaine vous glaçait d'effroi.

Les familles étaient séparées à même la voie ferrée,
Des enfants n'allaient plus revoir leurs parents déportés.
Dans ces wagons, comme des bestiaux parqués, à demi-évanouis,
Vous partiez pour un long voyage au bout de la nuit.

Dès votre arrivée au camp, c'était comme une hallucination,
Mais très vite, vous aviez compris la perverse discrimination.
Longues files hébétées, vexations, appels prolongés,
Sous les coups et les hurlements, des kapos avinés.

L'avilissement de la nature humaine pouvait commencer,
Les bourreaux s'activaient à vous déshonorer.
Tonte, matricule, uniforme, tatouage,
Les chiens, les privations, le typhus, le servage.

Comment pouviez-vous imaginer l'horreur et les souffrances endurées,
Par un tel génocide si lâchement perpétré.
Le monde a connu la plus grande tragédie de son histoire,
Pour tous les déportés qui ont échappé au crématoire.

La pudeur les retient de décrire l'indicible,
De peur que leur témoignage ne puisse être crédible.
Faut-il que nous vivions dans un monde turpide,
Pour que les falsificateurs de l'Histoire nient le génocide !

L'intention des négationnistes ne peut être plus claire,
Pour des générations qui n'ont pas connu ce terrible calvaire,
Il faut jeter l'opprobre, cultiver le doute,
Afin que cette période puisse être absoute.

Honte à vous, imposteurs qui crachez sur la mémoire,
Des millions et des millions de victimes expiatoires,
Trop souvent dénoncées par d'ignobles mouchards,
Et qui ont été immolées au nom d'une idéologie barbare.

Gloire à vous, gazés, déportés, sacrifiés si vulnérables,
Nous avons envers vous une dette inépuisable.
Il faut perpétuer à jamais le souvenir, le devoir de mémoire,
Dénoncer sans relâche la négation de l'homme et la pensée blasphématoire.

Face à cette perversion de l'esprit et face à l'imposture,
Nous devons témoigner toujours, et toujours la déchirure.
Soyons sans cesse des militants de la vérité,
Afin que ce cauchemar tragique ne puisse être occulté.

Pierre PRUNETA



Le logement est un droit humain essentiel et sa garantie est une responsabilité collective. Mais, c'est de mal-logement dont on parle surtout et partout : absence de domicile personnel, mauvaises conditions d'habitat, difficultés pour accéder à un logement, difficultés à s'y maintenir, blocage de la mobilité résidentielle.

Le rapport 2024 de la « Fondation pour le logement des défavorisés » fait une fois de plus un constat affligeant : 15 millions de personnes en France sont concernées par le mal logement (personnes non ou mal logées, ménages en attente de logement social, personnes fragilisées par la crise du logement, ménages en situation de précarité énergétique ou d'habitat indigne, personnes sans domicile dont plus de 2 000 enfants à la rue chaque soir).

Le logement est aussi un problème social : le fait de ne pas avoir de logement ou d'être obligé de vivre dans un habitat dégradé ou suroccupé est un enjeu majeur de la santé des populations en favorisant le développement de maladies. Il conduit à un processus de stigmatisation, de dégradation sociale, de perte d'estime de soi engendrant anxiété, dépression et agressivité.

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) invite chaque citoyen à prendre sa part de solidarité et de responsabilité en se regroupant pour agir et apporter des solutions concrètes :

- Développer des solutions d'accueil, alternatives à l'hôtel et aux centres d'hébergement, en créant des « logements temporaires SNL »
- Accompagner les ménages vers le relogement ou vers des solutions adaptées « logements durables SNL »
- Créer des « pensions de famille SNL » pour personnes fragiles, chacun disposant d'un logement privatif en plus d'espaces communs avec présence d'un hôte dans la journée

Le bilan SNL en Essonne, depuis 1990

- 612 logements sur 68 communes (75% de logements temporaires, 25% de logements durables, 5 pensions de famille).
- 438 bénévoles sur 42 Groupes Locaux de Solidarité
- 35 salariés
- 4 212 ménages accueillis (plus de 10 000 personnes)
- 2 592 ménages relogés grâce aux équipes de salariés et aux citoyens qui ont soutenu financièrement SNL ou donné de leur temps.

Aux Molières, depuis la mise en habitation d'un premier logement en 1996 et de 5 en 2002, 55 ménages ont été accueillis dans les logements temporaires, et 5 ménages dans les 4 logements durables achevés en 2021.

La conviction qui anime le mouvement SNL est que toute personne doit pouvoir habiter un logement décent pour trouver sa place dans la société.

Les salariés et les bénévoles, par leur présence et leur action, ont pour but de maintenir un lien social et humain en soutenant les ménages en difficulté dans l'ensemble de leur problématique et en les accompagnant dans leur parcours de logement. Le bien-fondé de leur action est reconnu de tous.

Malheureusement, aujourd'hui, les collectivités (Région, Département) se sont désengagées en supprimant leurs aides à la création de logement sociaux d'insertion faisant peser des contraintes de plus en plus lourdes sur les associations et mettant ainsi à l'arrêt certains projets.

Parallèlement, on constate une baisse significative de l'offre de location sociale... et une progression des expulsions locatives qui privilégient la répression plutôt que la prévention, aggravant ainsi la situation de personnes déjà vulnérables et les poussant vers des conditions de vie encore plus précaires.

Face aux crises, les structures de l'économie sociale et solidaire, comme SNL, ne sont pas une alternative mais une réponse car elles portent aujourd'hui les modèles économiques les plus résilients et les plus innovants pour répondre aux besoins des territoires et des citoyens.

Marie-France Leroy

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

Centre Commercial E. LECLERC
GOMETZ-LA-VILLE
01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

Pompes Funèbres
CANO

☎ 01 64 91 24 83
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix

☎ 01 85 87 20 33
17 rue Charles de Gaulle
91530 Saint Chéron

eMail : pf@ludoviccano.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires

Habitation 12 91 141

TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

RLE
ELECTRICITE GENERALE

4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69

www.sascustodio.com

Tom Auto'S

06 25 67 20 49

- Entretien et réparation de véhicules
- Dépannage de véhicules légers
- Enlèvement d'épaves gratuites avec certificat de destruction
- Achat de tout véhicule dans l'état

Thomas SIMON
LES MOLIERES

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Réalimentation
Renovation
Décoration
Atelier maquettes
Photographie

ATELIER ADAP

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010



Il existe un terrain aux Molières mis à disposition par la Commune, pour que les habitants puissent y cultiver un potager.

Tout a commencé il y a 7 ans par la création d'un groupe d'échanges entre des habitants du village, amateurs de jardinage, Les Amis du Potager.

Dans le cadre du projet municipal en cours, et des Comités Alimentation, Consommation responsable, Biodiversité, il est venu l'idée de créer un potager partagé.

Ce projet s'est concrétisé par la mise à disposition par la commune d'un terrain, pour le moment à côté du cimetière.

Nous sommes actuellement deux familles à y avoir créé, et entretenu depuis 4 ans une parcelle de 25 mètres carrés.

Au fil des années nous avons pu y cultiver des fèves, des petits pois, des pommes de terre, des poireaux, des tomates, des oignons, des haricots, des courgettes, des salades, des framboises,...

En plus du plaisir et de la fierté de déguster les bons fruits et légumes que nous produisons, nous y passons de bons moments.

Si vous souhaitez aussi participer à cette aventure, vous êtes les bienvenus. Tout est possible, quel que soit votre niveau vous pourrez y trouver votre plaisir. Le jardinage apporte tous les bienfaits d'une activité de plein air, réalisable à tous âges, y compris avec les enfants. Enfin, vous trouverez au potager des Molières de la bonne humeur et un esprit d'entraide.

Nelson Gomes et Christophe Labarthe
Retrouvez notre groupe Whatsapp avec ce code



SURPRENEZ VOS INVITÉS
Churros sucrés, salés, nature ou accompagnés de sauces.
Mariages, anniversaires, fêtes privées publiques ou associatives.

06 60 67 68 13
Foodtruck - 4m x 2m

Taxi

LES MOLIÈRES

Toutes gares, aéroports, scolaire, hôpital.
Conventionné Sécurité Sociale.

Matthias FERREIRA - 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolières.fr



Centre Équestre des Molières

• Pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.

• **Activités** variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie): en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.

• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos :

01 60 12 22 21

contact@equitation-molières.com

TRANSACTION - LOCATION - GESTION

CENTURY 21 LD Immobilier

7 AGENCES À VOTRE SERVICE

- LIMOURS
- SAINT ARNOULT EN YVELINES
- DOURDAN
- ORSAY
- MARCOUSSIS
- VILLEBON SUR YVETTE

ESTIMATION OFFERTE

01 64 91 14 54
ldlimours@century21.fr
6, Route de Chartres
91470 LIMOURS

➔ Des infos et alertes en temps réel avec **Panneau Pocket**

Téléchargez l'application Panneau Pocket pour avoir en temps réel des notifications (infos ou alertes) sur votre téléphone.

Facile : recherchez votre commune et ajoutez-la à vos favoris en cliquant sur le petit cœur à côté de "Les Molières".

Cet outil est désormais rattaché au Plan Communal de Sauvegarde car il permet une information par notification en temps réel, notamment pour les alertes (météo, coupures d'électricité, situations de crise...).

76% des foyers des Molières sont équipés, et vous ?



➔ **Point Poste**

Le Cocc'i market des Molières a créé un espace d'accueil pour quelques services essentiels de La Poste.

Vous pouvez désormais affranchir, déposer et retirer des colis, acheter des emballages pré-affranchis, etc...

Rappel des horaires :
de 8h à 13h30 et de 15h30 à 21h
(ouverture à 9h le dimanche)

➔ Campagne de **contrôle des installations d'assainissement domestiques**

Le SIAHVY nous informe qu'une campagne de contrôle des installations d'assainissement domestiques est programmée sur la commune du 08/07 au 17/07/2025.

Les propriétés concernées sont situées rues de la Janvierrie, de la Cocquetière et de Roussigny.



Les contrôles des installations seront réalisés par des techniciens de la société SUEZ EAU FRANCE, prestataire mandaté par le SIAHVY. Les prises de rendez-vous sont assurées par le sous-traitant de SUEZ EAU FRANCE, la société ANRH.

Retrouvez toutes les infos actualisées sur lesmolières.fr et sur **Panneau Pocket**



MAIRIE

1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99**
contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h
En dehors de ses horaires, vous pouvez prendre rendez-vous et être reçus, le lundi et le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.

GENDARMERIE 17 POMPIERS 18 SAMU 15

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88
MARIÈME GUILBAUD 06 85 13 73 20
SYLVIE DOMINGOS | ESTELLE PANNETIER | LAËTITIA GUELLOUT 09 50 47 01 03

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis. Tél. : 01 88 10 05 90 / Courriel : mjd@paris-saclay.com
Lundi : 9h-12h et 13h30-18h45 / Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30 / Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h15

Stéphane Freschi
Psychothérapie
 Hypnose - Thérapie Comportementale et cognitive
 06 74 57 41 43
www.freschi.fr
 14, place de la Mairie
 91470 Les Molières



RÉVÈLE TOI COACHING
 Accompagnement en visioconférence des cadres :
 Gestion du stress - confiance en soi - équilibre de vie professionnelle et personnelle - reconversion professionnelle
 Coach certifié
 09 71 34 88 23
kelly.sebaha@gmail.com
 "Ensemble, faisons éclore la meilleure version de toi même"




RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.
 16 Ter rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
Doctolib.fr
01 60 12 98 91



Hélène Yahia
 Relaxologue - Réflexologue
 Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
 Prévention / Gestion du stress - Bien-être
 Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)



**CONCERT
LES MOLIÈRES**

**SAMEDI
13 SEPT.
2025**



DÈS 20H

**BUVETTE
FOOD TRUCKS**

